



Mémento

Mairie de Billio

Secrétaire : Valérie ANGOT

Tél : 02 97 42 28 18

Fax : 02 97 42 27 49

Mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30 – 17h00

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30 à 18h

vendredi de 13h30 à 17h00



Téléphones utiles Urgences

Médecin de garde : 02 97 68 42 42

Pharmacie : 3237

Pompiers : 18

Urgences médicales : 15

Police : 17

Cabinet infirmier : 02 97 42 21 89

Aide à domicile : 06 88 87 52 24

ADMR : 02 97 42 30 05



ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile)

Maison des services publics

27 rue de Rennes

56660 Saint-Jean-Brévelay

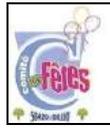
Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 02 97 60 13 03



Messe à Billio

Mardi 15 Août à 11h



Comité des fêtes

Le montage des chapiteaux aura lieu le samedi 12 Août à 10h00. L'association ABM sera également présente. Merci de venir nombreux.

Les informations concernant les épluchures des légumes seront affichées à la mairie et au bar l'oasis.



Football Club de Billio

Reprise des entraînements au FCB

Mardi 1er : entraînement à 19h00

Vendredi 4 Août : Entraînement à 19h + Pot d'accueil + Présentation du nouvel entraîneur

A compter du 6 Septembre, les entraînements auront lieu tous les mercredis et vendredis à 19h00 précises

Matches Amicaux :

Dimanche 20 août contre Sérent => Heure et lieu à déterminer

Mercredi 23 août contre Plumelec => Heure et lieu à déterminer

Dimanche 27 août => Heure et Lieu à déterminer

Mercredi 30 août à Lizio à 19h00

Dimanche 3 Septembre => Heure et lieu à déterminer

INFORMATIONS MUNICIPALES

La commune a changé les tables de la salle communale. La municipalité a décidé de mettre en vente les tables de la petite salle, ces dernières sont vendues 10€/pièce. Renseignements à la mairie.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats des divers examens (BNC, CAP/BEP, BAC, BTS ...) et encourageons tous ceux qui ont échoué, ce n'est que partie remise. Bonnes vacances.

Pascal et Sylvain sont heureux de vous annoncer l'arrivée de Hugo à Billio.

Période de faible pluviosité depuis le début de l'année dans le Morbihan
MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DANS LE MORBIHAN

- Interdiction de laver les véhicules particuliers**
Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage
- Interdiction d'arroser les pelouses et massifs entre 8h et 20h**
- Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées...**
sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux
- Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs... entre 8h et 20h**
- Interdiction de nettoyer les façades et toitures**
sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression
- Interdiction de lavage et rinçage des navires de plaisance**
sauf pour le carénage dans les zones appropriées
- Interdiction de l'irrigation agricole entre 11h et 18h**
sauf dérrogations concertées préalable sur www.morbihan.gouv.fr
- Fermeture des fontaines publiques**
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau

Adoptons les gestes éco-citoyens

Même quand il pleut, les réserves en eau restent **FRAGILES** dans le Morbihan
Au 28 juin 2017, 80 % des réserves souterraines du Morbihan présentent des niveaux inférieurs aux « normales » saisonnières et sont en baisse tout comme le débit des cours d'eau. La situation n'ayant pas été améliorée par les faibles pluies, il est nécessaire que les usagers dits « domestiques » adoptent également une attitude citoyenne et responsable et réduisent leur consommation en eau potable non indispensable.

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON

- Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Préférez les douches aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 6x moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes
- La chasse aux fuites
Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur
20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m³ par an

AU JARDIN

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Récupérez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens
- Tenez compte de la pluie prévue ou tombée
- N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

Concours des Maisons Fleuries

Maisons avec jardin

1er Christian et Marie Claire Bru / Lestréha
 2ème Daniel et Mireille Garaud / Le Graduel
 3ème Rémy et Monique Le Callonnec / 1 rue du laboureur

Fernand et Marie-Thérèse Le Gaillard / Kerlué
 Gilbert et Yvonne Nio / Kerjutel
 Christiane Motto / La Grée Magnan
 Gérard et Isabelle Bréhélin / Le Clos de la Lande
 Armel et Martine Le Clère / Le Graduel

Commerce et Infrastructures d'accueil touristique

Jean-Yves et Anne-Marie Tastard / La Haie
 2ème - Bar l'Oasis / 1 rue du Charron

Façades

1er Gérard Senan / 3 rue de la Forge
 2ème Joseph et Gisèle Gabillet / Kerivaux
 3ème Dominique Gallopin / 6 Rue de la Forge

Pascal et Nathalie Tamissier / 4 impasse de la Boucherie
 Emile et Colette Tessier / 2 rue de la Fontaine
 Daniel et Gilberte Le Glaunec / 4 rue de la Forge

Fermes

Christophe et Delphine Goulard / Trévrass

Dimanche 27 Août Vendredi 25 Août : Musique traditionnelle irlandaise avec Bout—A—Barzh , Place des Assemblées
 Dans le cadre des vendredis au pays de St Jean

INFORMATIONS DIVERSES



Les circuits gérés par la collectivité et les modalités de paiement sont consultables sur le site de la collectivité : <http://www.centremorbihancommunaute.bzh/vivre/transport-scolaire>

Règlement de la vignette en permanence (09h30-12h / 13h30-17h):

- Saint-Jean Brévelay - MSP : mardi 22 et jeudi 24 août
- Locminé –Salle de la Maillette: lundi 28 et mercredi 30 août

Aucune inscription ne s'effectuera lors des permanences.

Les horaires des circuits seront consultables pour le 21 août 2017 sur le site de la collectivité.

Pour tous renseignements : Service Transports Scolaires

Chemin de Kermarec—56250 BAUD / 02 97 39 11 81

Dès le 2 Juin 2017

Le certificat d'immatriculation à portée de clic !

Je fais mes démarches en ligne pour remplacer ma carte grise volée, perdue ou détériorée

- Je gagne du temps
- Je n'ai plus à me déplacer
- Je vais sur demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer ma demande de duplicata du certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Cette démarche est accessible sur Internet en cas de :

- perte
- vol
- détérioration.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique « Je souhaite refaire ma carte grise suite à perte, vol ou détérioration ».
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je renseigne mon numéro d'immatriculation et le code confidentiel attribué à mon ancien titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures !

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

Sur votre Agenda à Billio

Mardi 15 Août :
Assemblée de la Mi-août

Vendredi 25 Août :
Musique traditionnelle irlandaise
Place des Assemblées

Ailleurs dans le canton

4 Août : Musique traditionnelle de l'Est .
A Guéhenno

11 Août : Chansons françaises humoristiques .
A St Jean Blay

16 Août : Don du sang
A Bignan